



ENREGISTREMENT DE RÉPARATIONS ET MODIFICATIONS MAJEURES

1. OBJET

- (a) La présente procédure d'application définit la procédure en vigueur pour l'enregistrement de réparations et de modifications majeures.

2. DOMAINE D'APPLICATION

- (a) La présente procédure d'application s'adresse à toute personne qui doit enregistrer les travaux effectués après la maintenance d'un aéronef ou d'un élément d'aéronef.

3. ENREGISTREMENT DE RÉPARATIONS ET MODIFICATIONS MAJEURES

- (a) Toute personne effectuant une réparation ou une modification majeure doit :
- (1) utiliser le formulaire approprié prescrit par l'Autorité au moins en deux exemplaires ;
 - (2) fournir une copie signée de ce formulaire au propriétaire/exploitant de l'aéronef ; et
 - (3) fournir une copie du formulaire à l'Autorité conformément à ses instructions, dans un délai de 48 heures après la remise en service du produit aéronautique.
- (b) En remplacement des dispositions du paragraphe (a) relatives aux modifications majeures effectuées conformément à une documentation approuvée ou aux spécifications acceptables pour l'Autorité, un OMA peut :
- (1) utiliser le bon de travaux du client ;
 - (2) fournir au propriétaire de l'aéronef une copie signée du bon de travaux et conserver une copie double pendant toute la vie du produit aéronautique ;
 - (3) donner au propriétaire d'aéronef une approbation pour remise en service signée par un responsable autorisé de l'OMA et comprenant les renseignements suivants :
 - (i) l'identification du produit aéronautique ;
 - (A) s'il s'agit d'un aéronef, la marque, le modèle, le numéro de série, l'immatriculation de l'aéronef et l'État d'immatriculation ainsi que la localisation des zones réparées ou modifiées ;
 - (B) s'il s'agit d'un élément d'aéronef, donner le nom du fabricant, la désignation de la pièce, le modèle, et les numéros de série ;



- (4) inclure la déclaration ci-dessous ou une déclaration similaire:

Le produit aéronautique ci-dessus identifié a été réparé, révisé et inspecté conformément aux consignes applicables et en vigueur de l'État de conception ainsi qu'aux exigences réglementaires de l'Autorité et par conséquent, autorisé pour la remise en service. Les informations pertinentes de l'intervention sont consignées dans le dossier de visite auprès de l'organisme de maintenance.

Bon de travaux No. _____ Date _____

Signé par _____

(Signature du représentant autorisé)

(Nom de service) (Numéro d'agrément OMA)

(Adresse)



**FORMULAIRE POUR ENREGISTREMENT DES RÉPARATIONS ET
MODIFICATIONS MAJEURES**

RÉPARATIONS ET MODIFICATIONS MAJEURES (Cellule, Moteur, Hélice, ou accessoires)				(ETAT)	
				Autorité Aviation Civile	
		Identification du Service			
INSTRUCTIONS: Remplir toutes les cases. Voir RAM 04 section 4.7.1.1 et PA 4.7.1.1 pour consignes et dispositions relatives à ce formulaire.					
1. Aéronef	Marque		Modèle		
	Numéro de série		Nationalité et marque d'immatriculation		
2. Propriétaire	Nom (tel que mentionné sur le Certificat d'immatriculation)		Adresse (telle que mentionnée sur le Certificat d'immatriculation)		
3. Réservée à l'Autorité					
4. Identification de l'élément				5. Type	
Élément	Marque	Modèle	S/N	Réparation	Modification
Cellule	----- (Tels que décrit à l'item 1 ci-dessus) ----- ----				
Moteur					
Hélice					
Accessoire	Type				
	Fabriquant				
6. Déclaration de conformité					
A. Nom et adresse de l'Organisme		B. Type de licence/Organisme		C. Certificat/Numéro de licence	
		<input type="checkbox"/> LicenceTMA <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 ou <input type="checkbox"/> B1/B2 <input type="checkbox"/> Organisme de Maintenance Approuvé <input type="checkbox"/> Fabriquant		(Pour un OMA inclure les qualifications appropriées délivrées pour les réparations ou modifications majeures))	
D. Je certifie que la réparation et/ou la modification faites à l'élément identifié dans l'item 4 ci-dessus et décrites au verso ou sur les copies annexées au présent formulaire, ont été effectuées conformément aux exigences du RAM 04 et que les renseignements fournis ci-dessus sont, à ma connaissance, corrects et vrais.					
Date			Signature du responsable autorisé		
7. Autorisation Pour la Remise en Service					
Conformément à l'autorisation donnée aux personnes indiquées ci-dessous, les éléments identifiés à l'item 4 ont été inspectés de la façon prescrite par l'ANAC et sont :					
<input type="checkbox"/> AUTORISÉS				<input type="checkbox"/> REFUSÉS	
PAR	<input type="checkbox"/> Inspecteur ANAC	<input type="checkbox"/> Autorisation de l'Inspection	Autre (Préciser)		
	<input type="checkbox"/> OMA	<input type="checkbox"/> Autre			
Date d'autorisation ou de refus		Certificat ou Numéro d'autorisation		Signature du Responsable autorisé	
REMARQUE					
Les changements dans le poids et centrage et les limitations opérationnelles doivent être consignés dans les dossiers appropriés de l'aéronef. Une modification doit être compatible avec toutes les modifications précédentes afin de garantir la conformité avec les exigences applicables de la navigabilité.					



8. Description des Travaux Accomplis

(Si vous avez besoin de plus d'espace, il faut adjoindre des feuilles additionnelles .Identifier chaque page avec la nationalité et l'immatriculation de l'aéronef ainsi que les dates de fin de travaux de maintenance)